

NOUVELLES AIDES DE LORIENT AGGLOMERATION - A COMPTER DU 1^{er} JUILLET 2021

Fiches téléchargeables sur : <https://www.lorient-agglo.bzh/vos-services/habitat-et-urbanisme/espace-info-habitat/>

Subventions d'accompagnement

Pour les COPROPRIETES :

Subvention pour mise à jour de documents réglementaires (de type : Règlement de Copropriété, Etat Descriptif de Division en Volume)
Taux 50% de la dépense TTC. Aide maxi 1500 €.

Subvention pour financer un DTG Diagnostic Technique Général ou un audit. Taux 50% de la dépense TTC. Aide maxi 1500 €

Pour les LOGEMENTS INDIVIDUELS (maisons ou parties privatives d'appartement) :

Subvention pour réalisation d'un **audit énergétique**
Taux 50% de la dépense TTC. Aide maxi 400 €.

Subvention pour réalisation d'un **diagnostic conseil autonomie** par un ergothérapeute
Taux 50% de la dépense TTC. Aide maxi 175 €.

Subventions travaux

Pour les COPROPRIETES :

Pas d'aide aux travaux dans les parties communes (hors OPAH).
Pour 2021, Lorient Agglomération met l'accent sur l'accompagnement préalable qui est nécessaire avant toute décision de mise en œuvre d'un projet de rénovation. *Cf les 2 aides ci-contre.*

Pour les LOGEMENTS INDIVIDUELS (maisons ou parties privatives d'appartement) :

Bonus « Réno globale » pour logements classés en étiquettes E, F, G réalisant un projet de travaux affichant un gain d'au moins 55% et permettant un passage en étiquette énergie A ou B.
Forfait : 4000 € par logement.

Bonus « Isolant bio-sourcés » pour travaux d'isolation utilisant des éco matériaux d'origine végétale ou animale.
Aide de 15 €/m² d'isolant, plafonnée à 1500 € par logement.

Prime « Chauffe-eau solaire individuel » pour l'installation d'un CESI dans un logement de + de 2 ans.
Forfait : 800 € par logement.

Subvention « travaux d'adaptation » pour permettre le maintien à domicile,
Taux 10% des travaux TTC. Aide maxi : 1000 €.

Pour plus d'infos, merci d'adresser un mail à : conseillers-habitat@agglo-orient.fr en précisant vos coordonnées et votre demande.